



CARTES sur TABLES



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 28/05/2025

**Objet :** Appel à candidatures pour le Défi locavore et bas carbone<sup>®</sup> de Stéphane Linou jusqu'au 24 juin 2025

**L'alimentation constitue un pilier majeur de la sécurité publique.**

Dans le cadre de son Projet Alimentaire de Territoire (PAT autour de la sensibilisation à la consommation de légumes locaux), le **Grand Cahors a lancé à l'occasion de la journée éco-citoyenne qui a eu lieu le 24 mai à Cahors, un appel à candidatures pour relever le Défi Locavore et bas carbone<sup>®</sup>. Les candidatures sont à déposer jusqu'au 24 juin !**

- **Le défi locavore et bas carbone de Stéphane Linou<sup>®</sup>**

Conçu et animé par Stéphane Linou, pionnier du mouvement locavore en France, spécialiste et référent national du rapport entre l'alimentation et la sécurité, le défi Locavore et bas carbone<sup>®</sup> consiste à faire prendre conscience des enjeux de sécurité alimentaire d'un territoire. Il s'attache à concevoir et réaliser un repas de fête local chic et pas cher et bas carbone, selon le cahier des charges suivant :

- Un repas complet : entrée, plat, dessert
- Un repas local : les ingrédients doivent être intégralement produits dans un rayon de moins de 51 km autour de l'assiette (et à vol d'oiseau) et le plus bio possible
- Un repas pas cher : le coût matière, correctement payé à nos producteurs, ne doit pas dépasser 9.50 €
- Un repas bas carbone : un faible bilan carbone, inférieur à 1.6 kg équivalent CO<sup>2</sup>/personne
- Le repas doit être bon
- Cartographier les producteurs nourriciers et remplir le fichier Excel fourni

**Le repas sera décrypté et mis en avant lors d'un déjeuner officiel le 10, 11 ou 12 septembre 2025**

- **Pourquoi relever le défi ?**

À travers le témoignage des participants au Défi, la démarche a pour but de sensibiliser aux enjeux de sécurité alimentaire du territoire en mettant en avant ses producteurs du territoire, l'importance de leurs revenus et des économies que l'on réalise lorsque l'on cuisine grâce à la richesse territoriale des producteurs et des circuits de vente/distribution. Ce défi est aussi l'occasion d'identifier les forces et faiblesses du territoire en termes d'approvisionnement alimentaire local...et en se faisant plaisir !



Suite au verso

- **Qui peut candidater ?**

Tout le monde peut candidater : association, famille, particulier, restaurateur, collectif, restauration collective (école, collège, lycée...), traiteur...

- **Quand et comment candidater ? :**

**Les candidatures sont à déposer jusqu'au 24 juin par mail : [concertation@mairie-cahors.fr](mailto:concertation@mairie-cahors.fr)**

Renseigner les champs suivants :

- ✓ Nom /Prénom
- ✓ Mail
- ✓ Tel
- ✓ Adresse postale
- ✓ Préciser votre structure : Famille / Particulier/ Association /Restauration collective / Restauration commerciale / Autre (préciser)
- ✓ Estimation du nombre d'invités prévue

**Le repas officiel sera organisé un midi : soit le mercredi 10 septembre, soit le jeudi 11 septembre, soit le vendredi 12 septembre.**

- ✓ Indiquer vos disponibilités pour partager votre repas Défi locavore et bas carbone® officiel avec les invités (plusieurs réponses possibles) parmi les 3 dates proposées

- **Désignation du candidat qui relèvera le défi**

**Un tirage au sort** désignera le candidat retenu pour relever le défi.

Il sera réalisé par la Commission extra-municipale du temps long le **27 juin 2025**

**Le candidat retenu, s'engage à se rendre disponible fin juin pour une visio avec Stéphane Linou et la Ville de Cahors pour la mise en route du défi.**

- **Contact infos Défi locavore et bas carbone® :**

Mail : [concertation@mairie-cahors.fr](mailto:concertation@mairie-cahors.fr)

Tel : 05 65 20 89 41 ou 05 65 20 88 04

*Contact presse*

*Direction de la Communication Ville de Cahors / Grand Cahors : 05 65 20 89 41*